



Château Pichon Baron 2018

Le Pichon-Longueville Baron sent la cerise, la groseille rouge et la mûre avec un soupçon d'épices de boulangerie. Richement élégant, rafraîchissant et de corps moyen, avec de magnifiques fruits rouges parfumés et expressifs et des tanins très fins et très fermes, il a une finale persistante.

| | |
|-------------------------------|--------------------------------|
| Producteur | Château Pichon Baron |
| Type d'article | Vin rouge |
| Pays | France |
| Région | Bordeaux |
| Sous-région | Pauillac |
| Appellation | AC |
| Millésime | 2018 |
| Format | 75 cl |
| Température de consommation | 16° - 18° |
| Conservation | jusqu'en 2043 |
| Cépages | Cabernet Sauvignon, Merlot |
| Information sur les allergies | Contient des sulfites |
| Numéro d'article | 253018 |
| Accord mets et vins | Plats mijotés, Rosbif, Fromage |



Vinification

Fermentation malolactique en partie en cuve en acier et en partie en fût de bois pendant 15 jours, puis élevage en barriques de chêne neuves à 80% pendant 15 à 18 mois, avec soutirage régulier tous les trois mois.

Terroir

Les sols composés de dépôts de graviers quaternaires et de gros cailloux et sables typiques de l'appellation sont un paradis pour la viticulture. La nature du sous-sol permet de retenir l'eau pour nourrir les racines, tandis que le relief vallonné des sols de galets est idéal pour le drainage.

Histoire





Le vin masculin de Château Pichon Longueville Baron incarne aussi la différence notable avec le domaine Château Pichon Longueville Comtesse de Lalande, situé directement en face. Pichon Longueville Baron et Pichon Longueville Comtesse de Lalande formaient un seul et même domaine jusqu'à il y a environ 180 ans. Le propriétaire initial des deux domaines, Pierre de Mazure de Rauzab, fit l'acquisition des vignobles en 1660. Près de 30 ans plus tard, sa fille épousa Jacques de Pichon, baron de Longueville, et le domaine fut donc rebaptisé Château Pichon Longueville peu de temps après. Au milieu du XIXe siècle, la propriété fut divisée, donnant naissance à deux domaines distincts. Une partie alla au baron Joseph de Pichon Longueville et l'autre partie à la comtesse Virginie de Lalande. Aujourd'hui, tant le domaine Comtesse que Château Pichon Longueville Baron sont des noms connus du Bordelais. Les deux domaines sont par ailleurs deuxièmes grands crus classés depuis l'existence de la classification des vins de Bordeaux, qui est la seconde catégorie de qualité la plus élevée de tous les vins classés. Un gage de qualité dont seuls quatorze domaines peuvent se targuer.

